



## **Mémoire à l'intention du Comité permanent de la science et de la recherche**

Étude sur les réussites, les défis et les opportunités pour la science au Canada

Le 17 février 2022

## APERÇU

SoinsSantéCAN est la voix pancanadienne d'appel à l'action des hôpitaux de recherche et des organismes de soins de santé du Canada et se réjouit d'avoir la possibilité de soumettre un mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche.

Nous félicitons le gouvernement fédéral de la perspicacité dont il a fait preuve en mettant sur pied ce comité permanent et en reconnaissant le rôle important que joueront la recherche et de la science dans le cadre de la relance du Canada après la pandémie et de la prospérité du pays dans les années à venir. Nous félicitons le Comité d'avoir entrepris une étude des plus importantes sur les réussites, les défis et les possibilités pour la science au Canada.

Il est primordial que le Comité tienne compte des commentaires formulés par les intervenants au sein du système de santé et les chercheurs du domaine de la santé qui travaillent dans les hôpitaux et les instituts de recherche en santé au pays et qui connaissent des possibilités et des défis distincts de ceux de leurs homologues du milieu universitaire et du secteur privé. Les membres de SoinsSantéCAN sont essentiels au secteur de la santé et des sciences de la vie. Nos établissements et nos chercheurs jouent un rôle crucial dans le secteur canadien de la santé et des sciences de la vie, lequel injecte 7,8 milliards de dollars par année à l'économie, emploient un Canadien sur huit et crée de nouvelles petites et moyennes entreprises grâce à la commercialisation d'innovations en recherche. Les organismes membres de SoinsSantéCAN produisent la prochaine génération de personnel hautement qualifié (PHQ) qui bâtit notre économie du savoir et attire des investissements mondiaux.

La multiplication des urgences sanitaires attribuables aux changements climatiques et aux nouveaux virus, le vieillissement de la population canadienne et la transition du Canada vers une économie axée sur l'innovation et le savoir amèneront le secteur de la santé à jouer un rôle important à l'égard du maintien de la santé et de la productivité des Canadiens, de la croissance de notre économie et de la compétitivité de notre pays à l'échelle mondiale. Le temps est venu de tirer pleinement parti des hôpitaux de recherche et des organismes de soins de santé non seulement en tant que partenaires de soins précieux, mais aussi en tant que moteurs économiques et d'innovations présentant un énorme potentiel national et international.

L'avenir du Canada dépend de la recherche. Le renforcement du secteur de la recherche en santé appuiera le secteur privé, créera des emplois de qualité et renforcera l'économie canadienne axée sur le savoir, en plus de permettre de recruter et de conserver les meilleurs talents, d'attirer des investissements internationaux, de rendre le Canada plus autonome, d'améliorer la santé de la population et de contribuer à éliminer les inégalités sociales et de santé au Canada.

Comme le Comité s'emploie à tracer l'avenir de la science au Canada, nous avons formulé plusieurs recommandations qui, à notre avis, permettront au secteur canadien de la recherche en santé et des sciences de la vie de mieux servir les Canadiens et de s'assurer qu'il est bien positionné pour assurer sa réussite scientifique, économique et internationale.

## RÉUSSITES

La pandémie a mis en lumière les avantages des investissements dans la recherche et l'innovation en santé. Des chercheurs canadiens ont contribué à diriger la lutte mondiale contre la COVID-19 en dressant le profil de la réponse immunitaire de l'organisme en présence du virus et en mettant au point les nanoparticules lipidiques pour acheminer l'ARNm aux cellules de l'organisme, ce qui représente une

percée basée sur 40 années de recherche. Les Canadiens sont fiers de ces réalisations et estiment que la recherche en santé et en médecine est une priorité.

La pandémie a également accéléré l'importante initiative de modernisation de la réglementation, ce qui a donné à Santé Canada la possibilité de mettre à l'essai certains moyens d'assouplir les règles en matière d'homologation de médicaments et d'instruments médicaux. Nous disposons maintenant de règlements plus souples qui appuient l'innovation et la croissance économique sans compromettre la sécurité, l'efficacité et la qualité. Le milieu de la recherche en santé en a retiré des avantages et nous encourageons le gouvernement à poursuivre sur la voie de la modernisation de la réglementation. Le Canada ne peut pas se permettre de perdre de l'élan dans ce domaine.

## DÉFIS

Le secteur de la recherche en santé et des sciences de la vie présente un énorme potentiel tant à l'échelle nationale qu'internationale. Malheureusement, nous n'avons pas encore concrétisé son véritable potentiel, principalement en raison des investissements limités dans ce secteur au cours de la dernière décennie. Le financement est à la base des nombreux défis auxquels fait face notre écosystème de recherche en santé. Il n'est pas exagéré de dire qu'il y a eu une crise dans le financement pour tous les types de recherches chez tous les organismes subventionnaires. Cette crise a été confirmée par plusieurs rapports, dont le [Rapport du Comité international d'experts sur l'évaluation par les pairs](#) et le rapport produit dans le cadre de l'examen du soutien fédéral aux sciences intitulé [Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au pays](#), qui recommandent plus que tout une hausse rapide des investissements du gouvernement fédéral dans la recherche fondamentale dirigée par des chercheurs indépendants. Le [Conseil sur la stratégie industrielle du Canada](#) a réitéré cette recommandation dans un de ses rapports et précisé que le secteur de la santé et des biosciences connexes est l'un des principaux secteurs d'investissement pouvant contribuer à relancer l'économie et à protéger la santé et la sécurité des Canadiens après la pandémie.

Compte tenu du financement limité du gouvernement fédéral, la science fondamentale a écopé, nos chercheurs en début et en milieu de carrière sont menacés et la commercialisation de nos découvertes stagne. Voici les éléments à prendre en considération.

- Malgré les investissements en sciences dans le budget de 2018, le Canada continue de sous-financer son secteur de la recherche en santé. Le Canada se situe près du bas de l'échelle des pays du G7 et de l'OCDE au chapitre des dépenses globales en recherche et développement en tant que pourcentage du PIB (1,5 % comparativement à 1,8 % au Royaume-Uni et à 3 % aux États-Unis<sup>i</sup>). Le Canada accuse également un retard pour ce qui est du pourcentage des dépenses publiques totales consacrées à la recherche en santé, qui est de 0,43 % comparativement à 0,89 % au Royaume-Uni et à 3,8 % aux États-Unis<sup>ii</sup>.
- Dans le budget de 2018, il y a eu une hausse du financement octroyé aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) d'un peu plus de 1 % en 2020-2021, portant celui-ci à 1,2 milliard de dollars, montant qui risque peu d'être bonifié dans les années à venir. Ce petit investissement dans la recherche en santé laisse peu d'argent pour les chercheurs canadiens. Pour le concours de subventions de projets du printemps 2020, seulement 15,8 % des chercheurs ayant présenté une demande ont réussi à décrocher une subvention des IRSC. Seulement 336 demandes de subvention aux IRSC ont été acceptées sur un total de 2 130 demandes reçues. Le National Institute of Health des États-Unis a financé 20,6 % des demandes de subventions reçues en 2020<sup>iii</sup>, tandis que le National Institute of Health Research du Royaume-Uni a affiché un taux d'obtention de subventions de

31 % en 2020-2021<sup>iv</sup>.

- Bien que le gouvernement soit la principale source de financement de la recherche en santé, les fonds offerts ne couvrent pas le coût total de la recherche. Un certain nombre de coûts indirects liés aux installations et à l'administration sont nécessaires pour soutenir les activités de recherche et ils ne sont pas entièrement couverts par le financement fédéral disponible. Le niveau actuel de couverture des coûts indirects est de 22 %. Dans les grands établissements, il est de 18 % à 19 %. Ces pourcentages sont assez inférieurs à la fourchette de remboursement allant de 40 % à 60 % chez nos homologues américains. Incidemment, nous savons que les instituts de recherche hospitaliers, leur fondation, la philanthropie et la collecte de fonds couvrent une proportion de plus en plus grande des coûts indirects liés à la recherche – jusqu'à 40 %, voire plus, dans certains hôpitaux de recherche.

Le plein potentiel des instituts de recherche en santé et des organismes de soins de santé du Canada est encore plus limité par leur incapacité à concurrencer directement pour les fonds des programmes fédéraux de financement de l'innovation. Dans bien des cas, les hôpitaux de recherche doivent présenter une demande de financement au gouvernement fédéral par l'entremise de leur université affiliée, ce qui les désavantage parce que celle-ci a ses propres priorités en matière de recherche et décide des projets qui seront soumis. Ce modèle traduit une mauvaise compréhension de notre secteur et de l'écosystème de la recherche en santé au Canada. Les hôpitaux sont des entités juridiques indépendantes qui ont souvent des priorités de recherche très différentes. Les demandes des hôpitaux de recherche dans le cadre des programmes fédéraux de soutien à l'innovation ne devraient pas être tributaires des priorités des universités.

## POSSIBILITÉS

Bien que la pandémie ait mis en lumière de nombreuses failles dans l'écosystème canadien de la recherche en santé, elle nous offre également des possibilités sans précédent. Les deux dernières années ont fait ressortir l'importance d'investir dans la recherche et l'innovation en santé et les possibilités de renforcer le secteur afin de favoriser la santé des Canadiens et l'économie. Le Canada doit accorder une plus grande priorité au soutien de la recherche et de l'innovation en santé.

SoinsSantéCAN et ses membres ont formulé plusieurs recommandations qui permettront au secteur canadien de la recherche en santé et des sciences de la vie de mieux servir les Canadiens et de bien se positionner pour assurer sa réussite scientifique, économique et mondiale.

Dans la présente section, nous décrivons les occasions que le gouvernement fédéral pourrait saisir afin de renforcer la recherche et l'innovation en santé dans trois domaines d'action. Voici un résumé des domaines d'action et des occasions à la portée du gouvernement fédéral.

1. Modifier les structures, les politiques et les niveaux d'investissement fédéraux en matière de recherche et d'innovation en santé afin de mieux soutenir la recherche stratégique et intégrée en santé.
  - A. Occasion à saisir : *Investir à nouveau dans la science fondamentale par l'entremise des trois Conseils et transférer les investissements scientifiques stratégiques à l'organisme canadien de recherche d'avant-garde.*
2. Favoriser les partenariats entre les milieux universitaires, les hôpitaux de recherche et le secteur privé, ainsi qu'entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
  - A. Occasion à saisir : Faciliter la création de réseaux ou de carrefours de santé qui réunissent

- des universités, des joueurs du secteur privé, des entreprises en démarrage et des incubateurs autour des hôpitaux de recherche et des organismes de soins de santé.
- B. Occasion à saisir : Construire ou rénover des bâtiments pour créer les espaces de laboratoire et d'incubateurs indispensables qui attirent et rassemblent des chercheurs, des universités et des collèges, des intervenants du secteur privé, des innovateurs et des organismes sans but lucratif.
  - C. Occasion à saisir : *Évaluer les programmes de financement du gouvernement fédéral et des trois Conseils afin de rendre les critères moins restrictifs et plus souples pour favoriser les partenariats.*
3. Établir une stratégie pancanadienne sur les données de recherche en santé
- A. Occasion à saisir : *Créer un répertoire pancanadien de données de recherche en santé afin de centraliser les données de recherche en santé générées partout au Canada et de faciliter la recherche et l'innovation en santé dans l'ensemble des établissements, des provinces et des territoires.*

Le reste de la présente section présente de plus amples détails sur ces domaines d'action et les occasions à saisir.

### **1. Modifier les structures, les politiques et les niveaux d'investissement fédéraux en matière de recherche et d'innovation en santé afin de mieux soutenir la recherche stratégique et intégrée en santé.**

La science fondamentale est essentielle à la croissance de notre économie de l'innovation; sans elle, le Canada continuera de prendre du retard par rapport à ses homologues internationaux. Pourtant, toutes les promesses et tous les engagements du gouvernement fédéral contenus dans le discours du Trône et les lettres de mandat visent la recherche à haut risque, à haut rendement et axée sur les priorités plutôt que la science fondamentale.

Dans le cadre de son mémoire prébudgétaire au Comité permanent des finances, **SoinsSantéCAN demande des investissements transformateurs dans la recherche en santé afin de protéger les Canadiens d'autres crises sanitaires et de tirer parti des débouchés économiques en commençant par l'instauration d'un seuil annuel minimal d'au moins 2 % des dépenses publiques en santé (3,7 milliards de dollars) à consacrer à la recherche fondamentale, à des initiatives stratégiques visant à contrer des problèmes sociaux urgents et au transfert des connaissances.**

- A. Occasion à saisir : *Investir à nouveau dans la science fondamentale par l'entremise des trois Conseils et transférer les investissements scientifiques stratégiques à l'organisme canadien de recherche d'avant-garde.***

Une proportion croissante de subventions accordées par les IRSC et dans le cadre de programmes fédéraux de recherche en santé visent à combler des lacunes dans les connaissances en lien avec des objectifs ou des domaines prioritaires fédéraux, ce qui est appelé la science stratégique. Bien que cette recherche soit importante, elle limite le financement disponible pour la science fondamentale – soit la recherche initiée par la curiosité qui répond aux questions « comment », « quoi » et « pourquoi » afin d'accroître les connaissances. La science fondamentale a servi de base à la réponse de la communauté scientifique contre la pandémie de COVID-19 tout comme elle a servi de base à la mise au point rapide de produits diagnostiques, thérapeutiques et vaccinaux destinés à combattre le virus.

Les IRSC et les autres organismes subventionnaires fédéraux doivent faire un retour aux bases pour redevenir le principal bailleur de fonds en science fondamentale. Toutes les sciences stratégiques ou axées sur les priorités devraient être transférées à l'organisme canadien de recherche d'avant-garde. En

plus de ce changement d'orientation, il **faudrait injecter des fonds considérables dans les IRSC pour compenser des décennies d'investissements minimaux** et veiller à ce que les découvertes qui permettent d'allonger l'espérance de vie, d'améliorer la qualité de vie et d'accroître la productivité économique et la compétitivité mondiale du Canada reçoivent un soutien et des fonds suffisants.

Le manque de financement a imposé un stress inutile aux chercheurs, aux membres de leur personnel et aux étudiants. Des chercheurs prometteurs perdent des possibilités d'agir parce qu'ils n'ont pas la chance de participer à des concours de subventions et que leurs projets de recherche ont été retardés, abandonnés ou entrepris à l'étranger. De nombreux hôpitaux de recherche et organismes de soins de santé ne sont pas en mesure de recruter de nouveaux scientifiques, et les postes libérés après les départs à la retraite ne sont pas offerts à de nouveaux scientifiques parce que les budgets sont dépassés. Nous devons nous assurer qu'il existe un bassin de talents sains si nous voulons que la recherche et l'innovation profitent à notre santé et à l'économie. En 2008, John Evans a écrit : « [...] *le Canada est perçu comme un excellent endroit où travailler. Il serait tragique de saper le moral et de perdre l'élan à cause de l'incertitude pesant sur la détermination du gouvernement de continuer à soutenir la recherche. Le talent est mobile et le marché très actif* ». Ses commentaires et observations sont toujours valables aujourd'hui près de 15 ans plus tard. **L'augmentation du financement accordé aux IRSC et aux organismes subventionnaires fédéraux nous permettra de ne pas perdre les connaissances, les compétences et les talents considérables de nos chercheurs.**

## **2. Favoriser les partenariats entre les milieux universitaires, les hôpitaux de recherche et le secteur privé, ainsi qu'entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.**

La COVID-19 a clairement démontré l'importance de la collaboration entre les intervenants – centres universitaires de sciences de la santé, hôpitaux de recherche, universités, collèges, entreprises des secteurs de la santé et des biosciences, organismes caritatifs du secteur de la santé et gouvernements – qui forment l'écosystème de la recherche et de l'innovation en santé. Pourtant, le Canada n'a pas établi de politiques solides et cohésives ni démontré une volonté politique de créer un paysage canadien qui unit ces secteurs pour soutenir adéquatement la recherche et l'innovation en santé.

### **A. Occasion à saisir : *Faciliter la création de réseaux ou de carrefours de santé qui réunissent des universités, des joueurs du secteur privé, des entreprises en démarrage et des incubateurs autour des hôpitaux de recherche et des organismes de soins de santé.***

La force des hôpitaux de recherche du secteur de la recherche en santé et des sciences de la vie réside dans leur capacité de promouvoir les réseaux et les relations entre les chercheurs, le milieu universitaire, le secteur privé, les innovateurs, les entreprises en démarrage, les cliniciens et les patients. Le gouvernement fédéral doit reconnaître que les hôpitaux de recherche et les organismes de santé sont de puissants centres d'innovation dans les secteurs des soins de santé, de la recherche en santé et des sciences de la vie. Ils sont au cœur de l'écosystème de la recherche en santé et des sciences de la vie, où convergent les besoins pressants en matière de soins de santé et les innovations nécessaires pour répondre à ces besoins. Au sein des hôpitaux de recherche et des organismes de soins de santé, de multiples chercheurs, universitaires, patients, entreprises et secteurs d'activités travaillent ensemble dans un contexte non concurrentiel afin de mettre au point de nouvelles technologies et de commercialiser des produits prometteurs visant à améliorer les soins aux patients et la santé des gens partout au Canada.

Malgré le rôle important que jouent les hôpitaux de recherche et les organismes de soins de santé en



matière d'innovation, leur reconnaissance et leur inclusion dans les programmes fédéraux d'innovation se font sporadiquement selon les ministères qui établissent ces programmes. La facilitation et le soutien des réseaux ou des carrefours d'hôpitaux de recherche et d'organismes de soins de santé doivent figurer parmi les grandes supérieures des programmes mis de l'avant par le gouvernement fédéral en matière d'innovation. Une première étape consisterait à s'assurer qu'au moins un des carrefours de recherche recevant du financement dans le cadre du premier concours du [Fonds de recherche biomédicale du Canada](#) soit dirigé par un hôpital de recherche ou un organisme de soins de santé.

**B. Occasion à saisir : *Construire ou rénover des bâtiments pour créer les espaces de laboratoire et d'incubateurs indispensables qui attirent et rassemblent des chercheurs, des universités et des collèges, des intervenants du secteur privé, des innovateurs et des organismes sans but lucratif.***

Il y a un manque criant d'espaces de laboratoire au Canada. Des entrepreneurs, des incubateurs et des entreprises en démarrage communiquent continuellement avec des hôpitaux de recherche canadiens dans l'espoir d'avoir accès à leurs laboratoires. Malheureusement, les hôpitaux de recherche ne peuvent pas répondre à ces demandes.

Pour tirer pleinement parti de la puissance novatrice et économique du secteur de la recherche en santé et des sciences de la vie, il faut investir dans la construction ou la rénovation afin de créer des espaces pour des incubateurs destinés à des laboratoires in silico et expérimentaux<sup>1</sup>. Idéalement, les nouveaux espaces de laboratoire doivent être situés dans des hôpitaux de recherche ou des organismes de soins de santé parce que c'est là que les sciences de la santé sont à l'œuvre, que de nouvelles idées sont mises de l'avant et que se trouvent les utilisateurs finaux – patients, professionnels de la santé et cliniciens.

Le regroupement sous un même toit de chercheurs, d'ingénieurs, d'entrepreneurs et d'entreprises mènera à l'établissement organique de relations entre les intervenants du système de santé, du milieu universitaire et du secteur privé tout en permettant d'immerger les personnes qui mettent au point des innovations dans le système de santé, soit là où leurs innovations pourront ultérieurement être déployées pour améliorer les résultats des patients.

Les liens étroits entre ces groupes et leur proximité avec le système de santé et les patients mèneront également à une meilleure application des connaissances, ce qui permettra à la recherche et aux innovations qui en découlent d'être mises en œuvre pour améliorer les résultats et au Canada d'obtenir un rendement plus élevé pour son capital investi en santé.

**C. Occasion à saisir : *Évaluer les programmes de financement du gouvernement fédéral et des trois Conseils afin de rendre les critères moins restrictifs et plus souples pour favoriser les partenariats.***

De nombreux programmes de financement du gouvernement fédéral et des trois Conseils (Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) sont assortis de conditions restrictives. Par exemple, des programmes de financement des trois Conseils prévoient que les subventions sont accordées à l'établissement du chercheur et non directement au chercheur. Ainsi, les chercheurs des hôpitaux communautaires qui ne sont pas affiliés à une université ou n'ont pas une nomination universitaire ne peuvent pas accéder au financement, peu importe l'importance de leur recherche en milieu communautaire. De même, le changement dans l'orientation des programmes qui appuient les collaborations et les partenariats internationaux, notamment [Génome Canada](#), le [Centre for Aging + Brain](#)

<sup>1</sup> Un laboratoire in silico est un laboratoire qui effectue des analyses mathématiques appliquées ou computationnelles par la création de simulations ou de modèles générés par ordinateur. Un laboratoire expérimental est un laboratoire qui analyse et teste des médicaments, des molécules chimiques et d'autres types de produits biologiques à l'aide de divers liquides.

[Health Innovation](#) (CABHI), la [Fondation Brain Canada](#) et le [Réseau de cellules souches](#), dans le cadre du [Fonds stratégique des sciences](#), limitera davantage ces programmes parce que des exigences supplémentaires en matière de gouvernance et de gestion de la part du gouvernement fédéral seront probablement imposées.

**SoinsSantéCAN recommande fortement au gouvernement fédéral et aux trois Conseils de rendre leurs programmes de financement plus souples pour soutenir les collaborations avec d'autres partenaires nationaux et internationaux.** On pourra ainsi favoriser d'importants partenariats de recherche qui profiteront grandement à notre écosystème de recherche, à notre système de santé, à notre économie et à la santé des Canadiens.

### **3. Établir une stratégie pancanadienne sur les données de recherche en santé**

Il y a beaucoup d'entités canadiennes qui recueillent et conservent une quantité extraordinaire de données sur la santé partout au pays. Songeons notamment aux fournisseurs de soins primaires, aux cabinets de médecins, aux hôpitaux, aux bureaux de santé publique et aux gouvernements. Or, ces précieuses données sur la santé sont inaccessibles et inutilisables, car les systèmes sont séparés, cloisonnés et déconnectés.

La pandémie a motivé le gouvernement fédéral à investir massivement dans les systèmes de données sur la santé, mais il n'a pas adopté une approche ou une stratégie coordonnée. Cette situation a des répercussions négatives sur les résultats en santé, en plus de nuire à la recherche et aux décisions en matière de santé publique et d'augmenter les coûts du système de santé. La [Table de stratégies économiques en santé et en sciences biologiques](#) figure parmi les nombreux organismes qui ont demandé au gouvernement de créer un système interopérable de données sur la santé. Elle a proposé un certain nombre de mesures sectorielles pour stimuler l'innovation, dont la création d'une stratégie nationale numérique pour la santé qui comprend la création d'une plateforme de santé numérique interopérable. Un système interopérable de données numériques de haut rendement est un catalyseur essentiel pour la santé et la recherche en santé.

Le [deuxième rapport](#) du Comité consultatif d'experts sur la Stratégie pancanadienne de données sur la santé de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) précise que l'interopérabilité entre les provinces et les territoires est l'épine dorsale des données du système de santé. La stratégie actuelle de mise en œuvre de technologies numériques en santé en fonction de services compromet les soins individuels et les mesures de santé publique.

#### **A. Occasion à saisir : Créer un répertoire pancanadien de données de recherche en santé afin de centraliser les données de recherche en santé générées partout au Canada et de faciliter la recherche et l'innovation en santé dans l'ensemble des établissements, des provinces et des territoires.**

Comme il est mentionné précédemment dans le présent mémoire, les liens et les réseaux entre les chercheurs du domaine de la santé au Canada sont bien établis, mais les chercheurs ne disposent pas des outils nécessaires pour communiquer et échanger efficacement les données et l'information entre les établissements, les provinces et les territoires. C'est le cas dans tous les domaines de la recherche et de l'innovation en santé, plus particulièrement dans le cas des essais cliniques.

**SoinsSantéCAN appuie les recommandations formulées dans les rapports de la Table de stratégies économiques et de l'ASPC décrites précédemment. L'adoption d'une stratégie nationale pour les**



**données sur la santé qui permet l'interopérabilité entre les établissements, les provinces, les territoires et les gouvernements améliorera la qualité et la disponibilité des données et de la recherche sur la santé et favorisera les partenariats et les collaborations nécessaires pour stimuler l'innovation qui permettra de relever les défis les plus urgents en matière de santé au Canada.**

Le gouvernement fédéral a un rôle de leadership à jouer dans l'établissement d'un répertoire pancanadien de données et doit collaborer avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour créer un tel outil. L'élaboration d'un répertoire pancanadien de données de recherche sur la santé pourrait être dirigée par plusieurs ministères ou organismes fédéraux comme Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada ou les trois Conseils.

## CONCLUSION

SoinsSantéCAN et ses membres comprennent que nous devons tracer une meilleure voie pour la recherche et l'innovation en santé au sortir de la pandémie de COVID-19. Nous devons tirer parti des leçons apprises pendant la pandémie pour régler les problèmes de longue date et saisir les nouvelles occasions de veiller à ce que le Canada exploite le plein potentiel novateur et économique du secteur de la recherche en santé et des sciences de la vie. Nous devons veiller à ce que le Canada soit positionné pour réussir au pays et à l'échelle mondiale. SoinsSantéCAN et ses membres sont prêts à collaborer avec le gouvernement pour atteindre cet objectif important.

---

i SoinsSantéCAN. [Approche pour les soins de santé et la recherche en santé au Canada](#), 2021.

ii SoinsSantéCAN. [Émerger plus fort : Impératif électoral de SoinsSantéCAN](#), 2021.

iii National Institute of Health. [Extramural Research Overview for Fiscal Year 2020](#), 2020.

iv National Institute of Health Research. [Programme Grants for Applied Research and Programme Development Grants – Success rates, 2021](#).

v SoinsSantéCAN. [Consolider l'avantage canadien : Le moteur économique et novateur caché du secteur des hôpitaux de recherche du Canada](#).

## **PRÉPARÉ PAR :**

**Colleen Galasso, analyste de la recherche et des politiques, SoinsSantéCAN**

**Bianca Carlone, analyste des relations gouvernementales et des politiques, SoinsSantéCAN**

**Coordonnées : [govrelationsgouv@healthcarecan.ca](mailto:govrelationsgouv@healthcarecan.ca)**